



PRÉFET DES VOSGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Épinal le 3 octobre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Isolation et techniques de rénovation du bâti dégradé

Le vendredi 29 septembre 2023, Valérie Michel-Moreaux, Préfète des Vosges, a participé à Chatillon-sur-Saône à une présentation des différentes techniques traditionnelles d'isolation du bâti dégradé et de leurs qualités respectives d'isolation contre le froid et le chaud, en fonction du type de bâti auquel elles s'appliquent.

Ces pratiques et éléments constructifs et/ou décoratifs, comme le chaux-chanvre, murs en terre-paille, terre crue, enduits utilisés depuis l'antiquité, sont des régulateurs thermiques performants, accessibles et qu'il faut redécouvrir.

Ils sont fabriqués par nos agriculteurs issus de nos territoires ruraux, précieux pour la rénovation du bâti dégradé, qui est très présent dans les territoires ruraux vosgiens.

La reconquête du bâti dégradé est en effet un enjeu majeur pour l'attractivité et donc la vie de nos villages. **C'est pourquoi, la politique de reconquête du bâti vacant et dégradé est un des axes majeurs des travaux du laboratoire de la ruralité "Rur'agilité"**, qui travaille aux côtés des services de l'État et des collectivités locales.

L'enjeu est aussi de démontrer qu'une rénovation bien pensée, peut être économique (25 % moins cher qu'une construction neuve) et offrir un confort certain et durable.

C'est dans ce cadre, que Madame la Préfète a assisté à une présentation de ces matériaux et techniques, par David Grandjean, architecte, très impliqué dans la rénovation du bâti dégradé dans le val de Saône vosgien.

Cette présentation s'est poursuivie par un exercice pratique pour Madame la Préfète, avec application d'un enduit de terre et de paille, proposée par l'entreprise Barboux, spécialiste de ces techniques.

**Cabinet
Bureau de la communication
interministérielle**

Tél : 03 29 69 88 88
Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr

Place Foch
88026 ÉPINAL Cedex

